

RENCONTRE des acteurs du Tourisme

Jeudi 16 Octobre
2025



Cyclotourisme
Collaborer Avenir
2026
Véloscénie

Un peu d'observation ...

Une mission méconnue de l'Office de Tourisme

Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025

Nos chiffres à l'Office de Tourisme

- Le passage dans nos points d'accueil et son évolution par rapport au passé
- Les performances de nos communications en ligne
 - Le site internet, nos réseaux sociaux
 - La newsletter
- Notre commercialisation accueil de groupe, billetterie
- La fréquentation des hébergements du territoire
- La fréquentation des sites qui nous partagent leurs chiffres
 - Le Château, La Bergerie Nationale, Le Palais du Roi de Rome
 - Le Rambolitrain
 - La Maison Elsa Triolet – Aragon

Evaluer l'activité

Pour les institutionnels

Pour les acteurs

Exemples de tableaux de bord

Accueil et Orientation

	2024	Evol / 2023	Evol / 2019
Accueils	6 246	+ 7%	- 27 %
Visites	7 150		
Site web	269 000	+ 32%	+ 110 %

Observation

	2024	Evol / 2023	Evol / 2019
Nuitées	270 462	+ 1,8%	+ 6,8 %

Commercialisation

	2024	Evol / 2023	Evol / 2019
Réceptif PAX	2 397	+ 43%	+ 4 %
Réceptif CA	93 600 €	- 6%	+ 20%
Billetterie CNF	320	+ 13%	-
Billetterie Brême	119	- 7%	-

Ailleurs en France...

- Département des Yvelines
 - Rencontres, réunions et échanges sur les programmes, actions, information touristiques
- Région Ile de France
 - Lien avec Choose Paris Region
- ADN Tourisme
 - Partage d'information sur les actions sur l'ensemble du territoire
 - Notes de conjoncture
- Atout France
 - Notes de conjonctures

Partager l'information
Vers les acteurs

Exemple de publication ADN Tourisme

DISPOSITIF TENDANCES #5-2025
Été 2025

FRÉQUENTATION FRANÇAISE [1/2]

Du 28 juin au 29 août 2025, lors de la saison estivale, les nuitées françaises (nuitées réalisées en France par les résidents français) sont **en stabilité (-1%)** au regard de la même période en 2024 et s'élèvent à près de 350 millions de nuitées.

FRÉQUENTATION FRANÇAISE
► (-1%)
(évolution nuitées du 28/06 au 29/08/2025 vs du 29/06 au 30/08/2024)

Nuitées Touristiques françaises en France du 28 juin au 29 août 2025 vs 2024, par jour
Flux Vision Tourisme

Nuitées Touristiques françaises en France par semaine du 28 juin au 29 août 2025 vs 2024 (à jour égal)
Flux Vision Tourisme

Période	2024	2025
du 28/06 au 4/07	~10	~10
du 5 au 11/07	~12	~12
14 juillet (dimanche)	~15	~15
14 juillet (lundi)	~12	~12
du 12 au 18/07	~10	~10
du 19 au 25/07	~10	~10
JO Paris 2024	~10	~10
du 26/07 au 1/08	~10	~10
du 2 au 8/08	~12	~12
15 août (jeudi)	~15	~15
15 août (vendredi)	~12	~12
du 9 au 16/08	~10	~10
du 16 au 23/08	~10	~10
du 24/08 au 30/08	~10	~10

- L'évolution hebdomadaire de la fréquentation est dépendante de la place des jours fériés (qui change chaque année).
- Cet été (jusqu'au 29 août), seule la semaine du 12 au 18 juillet (comprenant donc le férié du 14 juillet) est en relative progression au regard de 2024 (+4%, alors que les destinations auraient espéré mieux au regard du calendrier plus favorable qu'en 2024 (le jour férié était un lundi en 2025 vs un dimanche l'an dernier). À l'exception de la dernière quinzaine de juillet (pour laquelle chacune des 2 semaines est en retrait), les autres semaines sont en relative stabilité.
- Comme chaque été, la fréquentation maximale est atteinte lors de la semaine du 15 août, avec un pic de fréquentation française atteint le vendredi 15 août (avec plus de 8,5 millions de nuitées comptabilisées).

Business Sources : Flux Vision Tourisme Orange Business / ADN Tourisme

Exemple de publication Choose Paris Region



Fréquentation touristique Paris Île-de-France

Période estivale de juin à août 2025 (estimations)



12,7 millions
de touristes

+6%
par rapport à 2024

6,0 millions
de touristes français

+8%
par rapport à 2024

6,7 millions
de touristes internationaux

+4%
par rapport à 2024

Source : Choose Paris Region - enquête ATR (BVA), Flux Vision – Orange Business Services.



Et vous, qu'est-ce qui vous intéresse

- L'Office de Tourismes est un acteur de proximité qui fait l'interface entre le secteur touristique et les différentes institutions
- Quelles informations vous intéressent ?
- Sous quel format ?
- A quelle fréquence ?

Cyclotourisme
Collaborer Avenir
2026
Véloscénie

Et si on parlait argent ?

La Taxe de Séjour

Intervenant: Jérôme PAYANI – Nouveaux Territoires

Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025

A quoi sert la taxe de séjour ?

- La taxe de séjour de l'agglomération est affectée, conformément à la loi, au budget de l'office de tourisme. Elle lui permet plus particulièrement :
 - D'améliorer les moyens de financement du développement touristique local.
 - De développer les services en termes de promotion touristique, d'accueil, d'actions marketing...
- Ces actions ont pour but de développer la fréquentation touristique.

La taxe de séjour ... Au forfait / Au réel

La taxe de séjour au forfait

- La taxe de séjour au forfait est calculée par rapport à la capacité d'hébergement de l'établissement et sa période de commercialisation.
- Elle est indépendante de la fréquentation réelle de l'établissement.
- Elle est réglée par l'hébergeur. Elle s'ajoute à ses autres charges d'exploitation. (Impôts, TVA)
- Elle ne peut pas être facturée au client en sus du prix de la chambre.

C'est l'hébergeur qui règle la taxe de séjour

La taxe de séjour au réel

Ce qu'ont choisi les élus communautaires

- Elle doit être réglée par toute personne séjournant à titre onéreux dans ces hébergements touristiques.
- Elle est économiquement neutre pour les hébergeurs qui en ajoutent le montant à leur facture et la reversent périodiquement à la commune.

C'est le touriste, « extérieur » au territoire, qui règle la taxe de séjour

Le régime de taxe de séjour à RT en 2025

- Au réel pour toutes les natures et tous les classements
 - La taxe de séjour sera payée, en plus du loyer du séjour, par toute personne qui n'est pas domiciliée sur le territoire communal et qui séjourne à titre onéreux.
 - C'est le logeur, propriétaire ou intermédiaire qui perçoit la taxe en même temps que le loyer.
- La période de perception de la taxe de séjour en 2025
 - Du 1er janvier au 31 décembre pour toutes les natures et tous les classements
 - Quelle que soit la date du séjour des touristes, ils doivent s'acquitter de la taxe de séjour !
- Les exonérations
 - Les mineurs (les moins de 18 ans) ;
 - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'agglomération ;
 - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Ce qui n'existe plus ...

- Les réductions qui n'existent plus
 - Pas de réduction pour les familles nombreuses
 - Pas de réduction pour les porteurs de chèques vacances
- Les exonérations supprimées depuis 2015
 - Plus d'exonération pour les handicapés ou les mutilés de guerres
 - Plus d'exonération pour les voyageurs de commerce
 - Plus d'exonération pour les personnes bénéficiaires d'aides sociales
 - Plus d'exonération pour les fonctionnaires en déplacement dans le cadre d'une mission
 - Plus d'exonération pour les personnes exclusivement attachées aux malades, les mutilés, les blessés et malades du fait de guerre

Comment gérer la taxe au réel ?

La percevoir auprès des touristes du 1^{er} janvier au 31 décembre

Tous les mois, **avant le 15**, renseigner sur la plateforme le **nombre de nuitées** réalisées dans son établissement le mois précédent.

Tenir à jour son **registre du logeur** ou tout autre équivalent informatique

Le reversement intervient **3 fois par an**

Quel que soit le canal de commercialisation, la taxe de séjour est due !

- Airbnb
- HomeAway Abritel
- Le Bon Coin
- Booking
- Gîtes de France
- Autres sites web dont étrangers (plus de 300 acteurs actifs sur le territoire français)
- Agences immobilières

Les opérateurs numériques intermédiaires de paiements

- Ils doivent collecter la taxe de séjour **uniquement** pour les loueurs en meublés de tourisme non professionnels !
- **Attention** ! Vérifiez sur la facture de l'opérateur numérique si la taxe de séjour y est bien mentionnée :
 - Soit ce séjour a fait l'objet d'une collecte par l'opérateur numérique et vous n'avez rien à collecter
 - Soit ce séjour n'a fait l'objet d'aucune collecte par l'opérateur numérique et vous devez collecter vous-même la taxe de séjour et la reverser.

Les tarifs de la taxe

- Les hébergements classés ont un tarif fixe de taxe de séjour qui dépend de leur nombre d'étoiles.
- Les chambres d'hôtes sont dans la même tranche tarifaire que les établissements une étoile
- Pour les hébergements **non classés**, le tarif est proportionnel au tarif de location :
Le tarif applicable par personne et par nuitée est égal à 5% du coût de la nuitée dans la limite de 4,60 €.
Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.
- **Attention !** Les labels (clés, epis...) ne font plus office de classement

Les taxes additionnelles

- A la taxe communautaire s'ajoutent des taxes additionnelles.
- Chaque taxe additionnelle est un pourcentage de la taxe communautaire, arrondi au centime d'euro.

La taxe additionnelle au bénéfice de la SGP

15 %

Depuis 2019



La taxe additionnelle au bénéfice d'IDFM

200%

Depuis 2024



La taxe additionnelle départementale

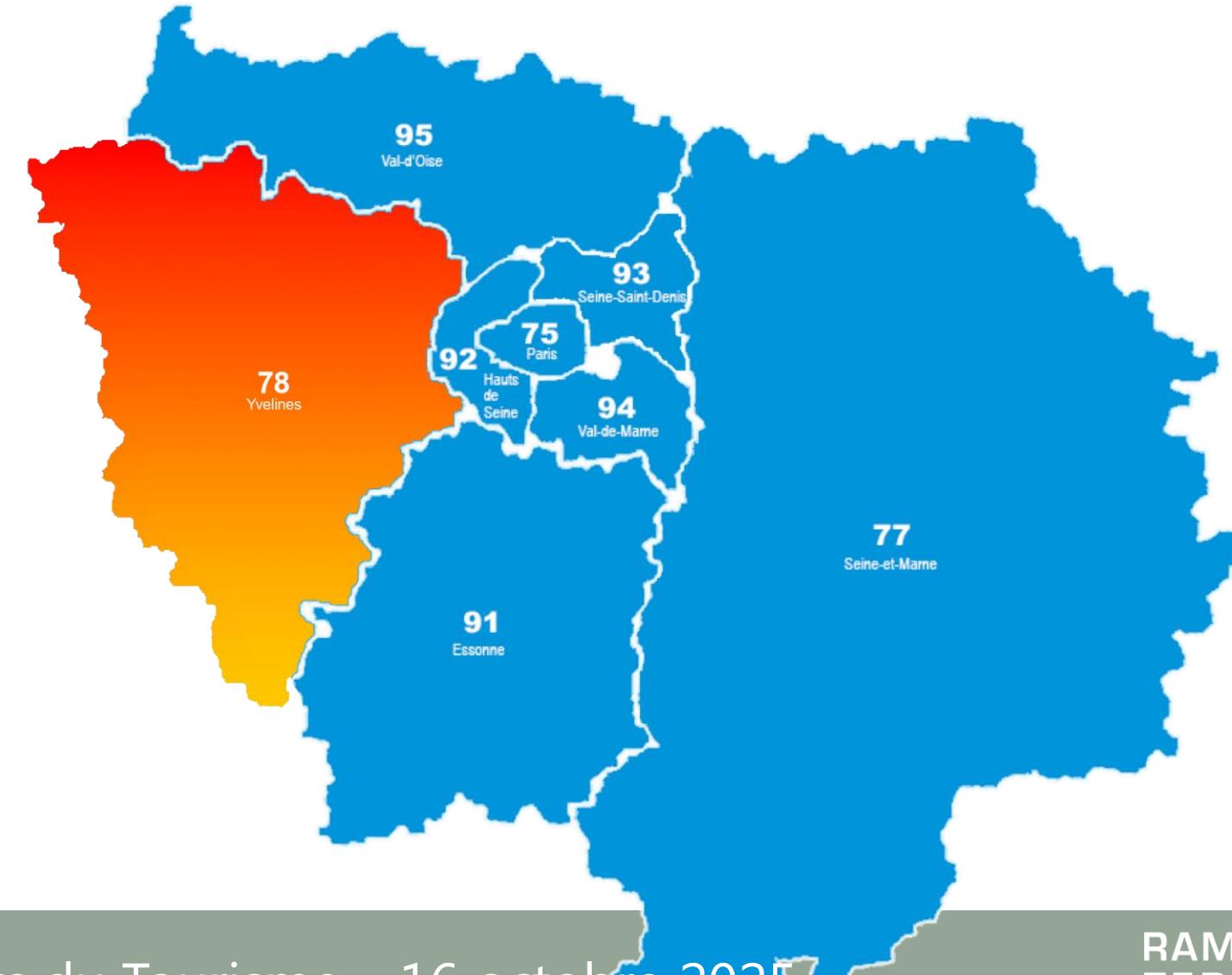
10 %

Depuis 2025



Les taxes additionnelles départementales IdF

- 181 collectivités collectent la taxe de séjour en IdF (Communes, EPCI, EPT)
- En 2024 seules les Yvelines n'avaient pas la taxe additionnelle départementale



+10%



+15%

Société
des Grands
Projets

+200%



Le calcul de la taxe de séjour à collecter

La formule pour **calculer le tarif par nuitée** à collecter par l'hébergeur est :

$$\text{Taxe par nuitée à collecter} = \text{Taxe collectivité} + \text{TAD Arrondi € (10 % Taxe collectivité)} + \text{TA 15% Arrondi € (15% Taxe collectivité)} + \text{TA 200% Arrondi € (200% Taxe collectivité)}$$

A facturer pour un séjour :

Taxe par nuitée x Nb de personnes assujetties x Durée du séjour

Exemple de calcul – Exemple 1

Par nuitée

En Ile de France

Avec TAD, TA SGP, TA IDF M

Sans arrondis

Pour une taxe communautaire de **1,00 € par nuitée** :

La taxe additionnelle départementale = 0,10 €

Taxe additionnelle SGP = 0,15 €

Taxe additionnelle IDF M = 2,00 €

Total = 3,25 € (par nuitée)

Exemple de calcul – Exemple 2

Avec arrondis

Par nuitée

En Ile de France

Pour un tarif proportionnel pour lequel vous avez voté un taux de 5%, le tarif de taxe de séjour avec taxe additionnelle **ne sera pas 16,25 %** mais

Taxe par nuitée à collecter

=

Arrondi € (5% tarif nuitée)

+

Arrondi € (10% Arrondi € (5% tarif
nuitée))

+

Arrondi € (15% Arrondi € (5% tarif
nuitée))

+

Arrondi € (200% Arrondi € (5% tarif
nuitée))

Exemple de calcul – Exemple 2

Attention : Appliquez la bonne formule avec les arrondis.

Si vous appliquez un taux de 16,25% il risque d'être faux et vous devrez vous acquitter de la différence et pourriez même être pénalisé.

Nuitée : 33,90 €				
TS 5%	1,695	1,70 €	1,695	1,70 €
TA 10% - Département	0,1695	0,17 €	0,17	0,17 €
TA 15% - SGP	0,25425	0,25 €	0,255	0,26 €
TA 200% - IdFMobilités	3,39	3,39 €	3,40	3,40 €
Total		5,51 €		5,53 €
		16,25 %		16,2979 %

Une calculette TS est proposée sur la plateforme de déclaration

Faites vous classer, ce sera plus simple

- En vous faisant classer vous n'aurez plus à calculer le montant de taxe de séjour à appliquer à chaque nuitée et aurez un montant fixe.
- Pour les meublés qui se classent et entrent ainsi dans le plan Qualité Tourisme :
 - le seuil de chiffre d'affaires permettant de bénéficier du régime micro est en 2025 de 77 700 € au lieu de 15 000€ pour les non classés
 - le taux d'abattement associé à ce régime est de 50 % au lieu de 30% pour les non-classés
- Les équipes de l'Office vous accompagnent au besoin pour vos démarches

Les tarifs

- La plateforme

rambouilletterritories.taxejour.fr

- Par courriel :

rambouilletterritories@taxejour.fr

- Par téléphone : 01 34 83 21 21

Catégories d'hébergements	Tarif taxe (*)
Palaces	14,95 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	10,73 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	8,13 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	5,20 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	3,25 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	2,60 €
Terrains de camping et terrains de caravaneage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	1,95 €
Terrains de camping et terrains de caravaneage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,65 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessus (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	
5,00 % + taxes additionnelles	

(*) Taxes additionnelles incluses de 10 % au bénéfice du conseil départemental des Yvelines et 15 % au bénéfice de la Société du Grand Paris, 200 % au bénéfice d'Ile-de-France Mobilités.

Cyclotourisme
Collaborer Avenir
2026
Véloscénie

Maintenant, on fait quoi ?

La Maison de la Randonnée et le Tourisme à vélo

Intervenants :

Pierre Pinchon – La Véloscénie

Hervé Caldo – Choose Paris Region

Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025

En 2026, et si on accueillait les touristes à vélo ?

Forêt

- Patrimoine Naturel ++
- Réseau de sentiers
- Diversité des activités



Offre touristique
de Pleine Nature



Maison de la
Randonnée



itinérance
concertation
durante
slow
accueil
tourisme



La Véloscénie



Promotion du
tourisme à vélo



Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025

La Véloscénie
PARIS / LE MONT-SAINT-MICHEL

Enfourchez votre vélo et partez à la découverte d'une succession de paysages et de monuments emblématiques à votre rythme. Un itinéraire à parcourir en totalité sur 7 à 10 jours ou par petit tronçon à la journée ou le temps d'un week-end. Get on your bike and discover a succession of iconic landscapes and monuments at your own pace. A trip lasting 7 to 10 days in all or getaways of 2 or 3 days.

► www.veloscenie.com - www.veloscenic.com

The map shows a cycling route starting in Paris and ending at Le Mont-Saint-Michel. Key points along the route include Versailles, Chartres, Alençon, and Le Mans. The route passes through various regions and towns, including Sceaux, Massy, Epernon, Maintenon, Rambouillet, St-Rémy-lès-Chambers, La Haute-Vallée de Chevreuse, Le Plessis-Robinson, Le Mesnil-Saint-Denis, Mortagne-au-Perche, Domfront-en-Poiraie, Ducey, Martainville-Bocage, St-Hilaire-du-Harcouët, and Le Mont-Saint-Michel. The route is color-coded in blue and green, indicating different types of roads. A legend on the right side provides details about the road types and symbols used on the map.

LÉGENDE / CAPTIONS

- Routes partagées
Or roads
- Routes cyclables et voies vertes
Bike roads
- Sites classés à l'UNESCO
Sites listed by UNESCO
- Sites inscrits à l'UNESCO
Sites inscribed by UNESCO
- Grands principaux
Main stations
- Liens vers les pages des itinéraires
Links to itinerary pages
- Liens vers les auberges de jeunesse
Links to youth hostels
- Autres véloroutes
Other cycling routes nearby

450 km à vélo des sites représentatifs du patrimoine
50% des sites cyclables
3 sites naturels répertoriés
6 sites et paysages classés à l'UNESCO
sites classés à l'UNESCO

Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025



LA VÉLOSCÉNIE PARIS - LE MT ST-MICHEL À VÉLO



450 kilomètres
entièrement balisés
dans les 2 sens



6 sites et paysages
classés au patrimoine mondial



3 parcs naturels
régionaux



50% en voies vertes
ou pistes cyclables



2500 mètres
de dénivelés positifs
cumulés



Des variantes,
des boucles,
10 itinéraires connectés



250 établissements
engagés dans l'accueil des
cyclistes



Location de vélos
tout-équipés au départ
de plusieurs villes



13 gares connectées
par des liaisons balisées

Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025

QUI PARCOURT LA VÉLOSCÉNIE ?



TOURISTES

EN ITINÉRANCE

- 👤 48 000 cyclistes
- ⌚ ~ 5 jours sur l'itinéraire
- 💰 68€/jour en moyenne

EN SÉJOUR FIXE

- 👤 191 000 cyclistes
- ⌚ week-end
- 💰 56€/jour en moyenne

RÉSIDENTS LOCAUX

LOISIRS

- 👤 2 468 000 cyclistes
- 💰 2,5€/sortie en moyenne

MOTIVATION PRATIQUE

17,4 millions € de retombées économiques par an

LES BESOINS DES TOURISTES À VÉLO

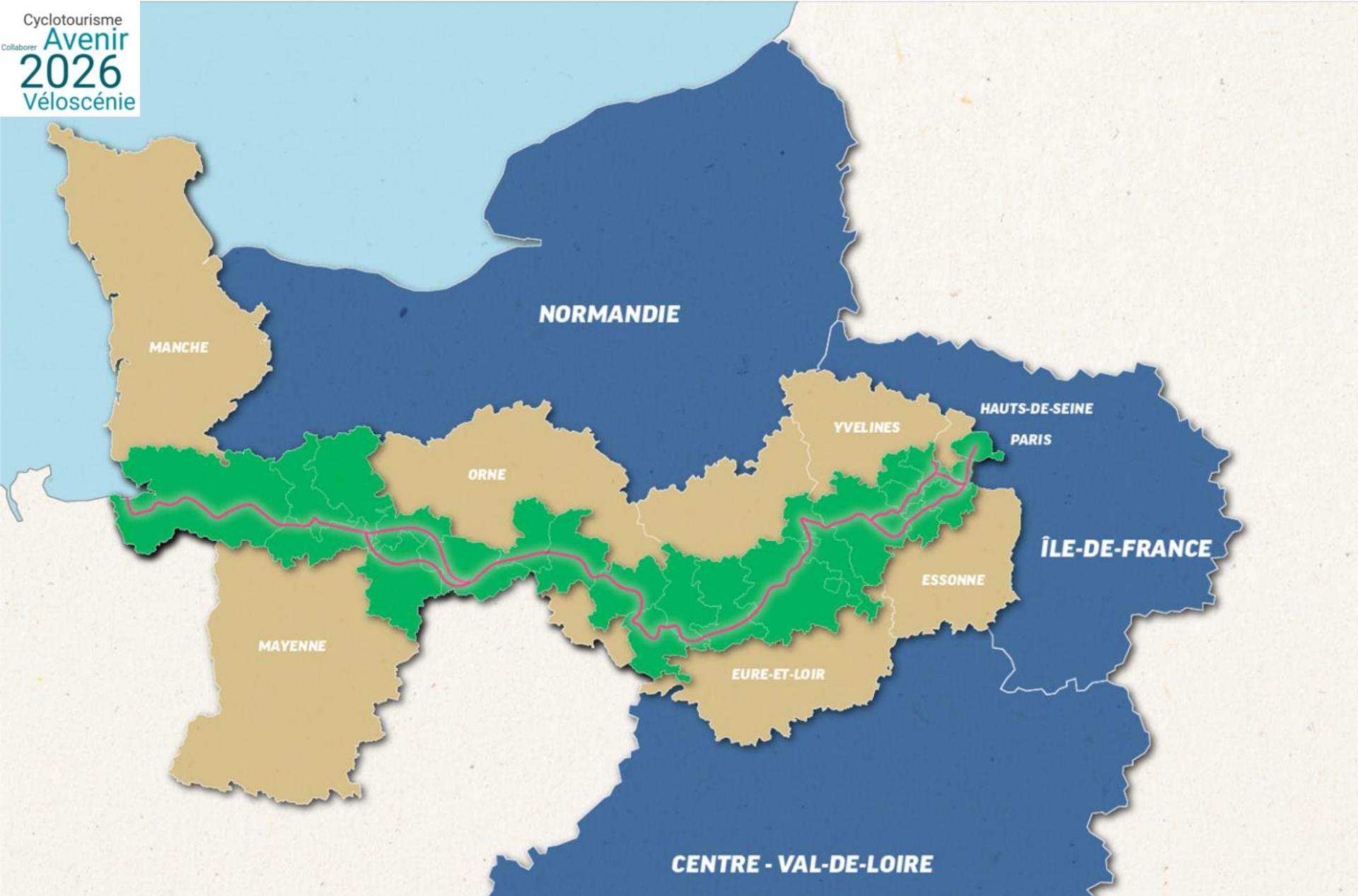
☀ EN JOURNÉE

- **Parking vélo sécurisé**
- **Point de recharge VAE**
- **Lieux de ravitaillement**
- **Espaces pique-nique**
- **Borne / outils de réparation**
- **Points d'eau pour remplir sa gourde**



🌙 EN SOIRÉE

- **Garage sécurisé**
- **Matériel de réparation (pompes, rustines, ...)**
- **Branchement de recharge VAE**
- **Possibilité de laver son linge**
- **indications pour venir et repartir en sécurité.**



LES 29 PARTENAIRES MEMBRES
DU COLLECTIF DE LA VÉLOSCÉNIE



POSITIONNEMENT MARKETING



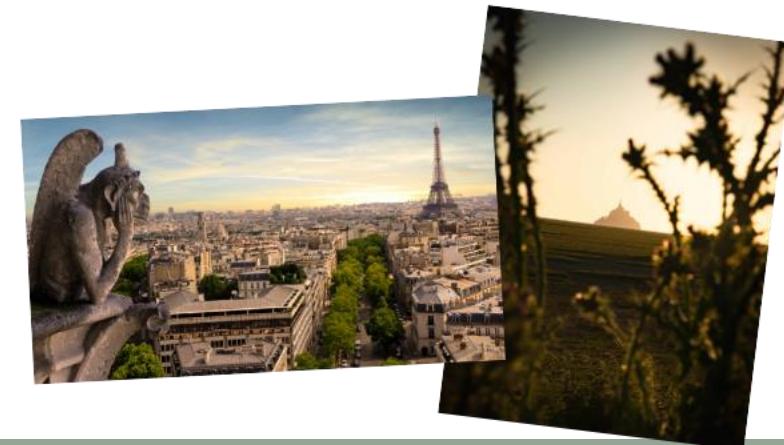
**Marché
français**

**Un itinéraire tremplin
pour se lancer dans le
voyage à vélo**

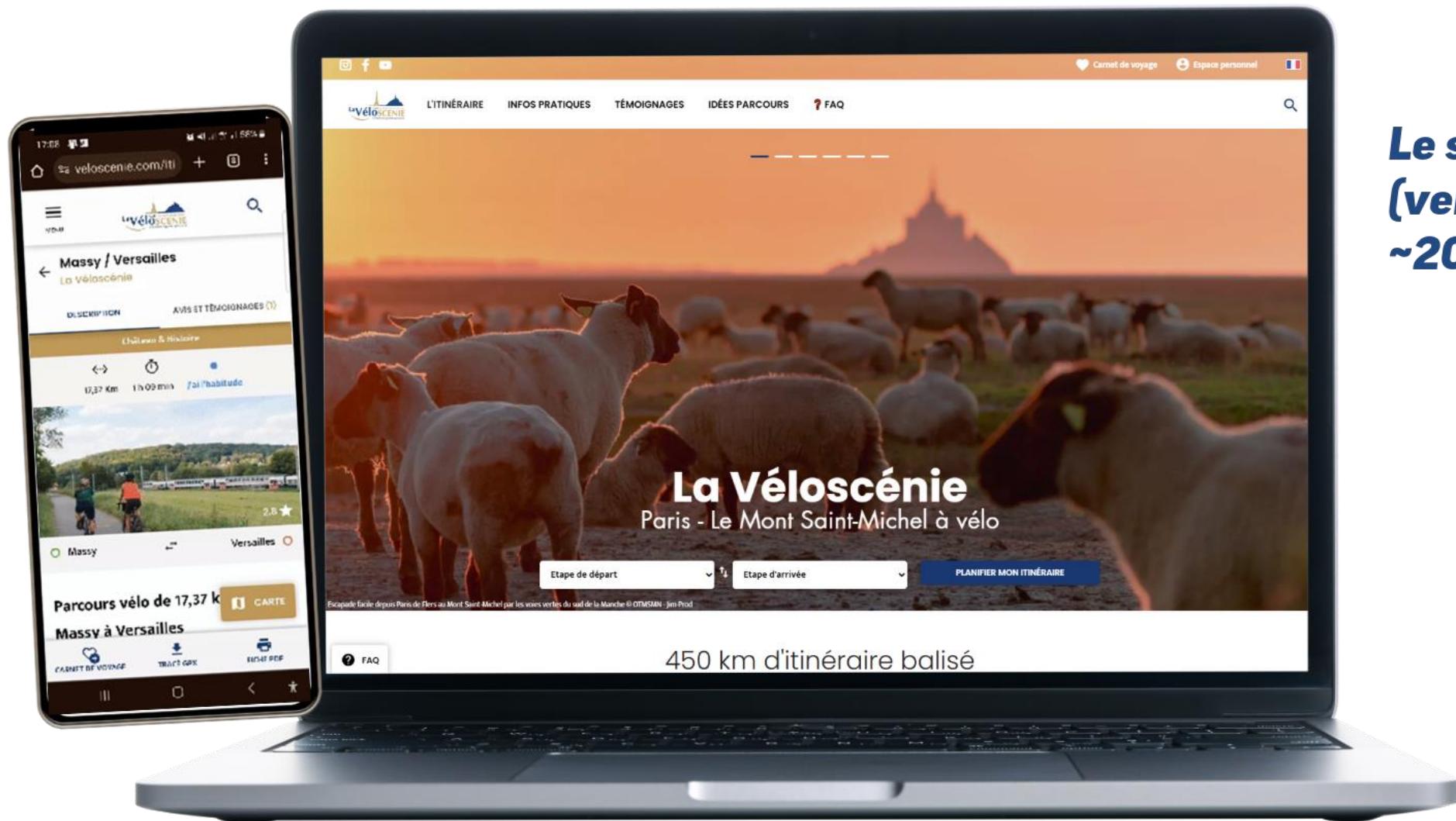


**Marchés
internationaux**

**Une expérience
emblématique de la
France à vélo**



LA PROMOTION



**Le site internet
(versions FR et EN)
~200 000 visites / an**

Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025

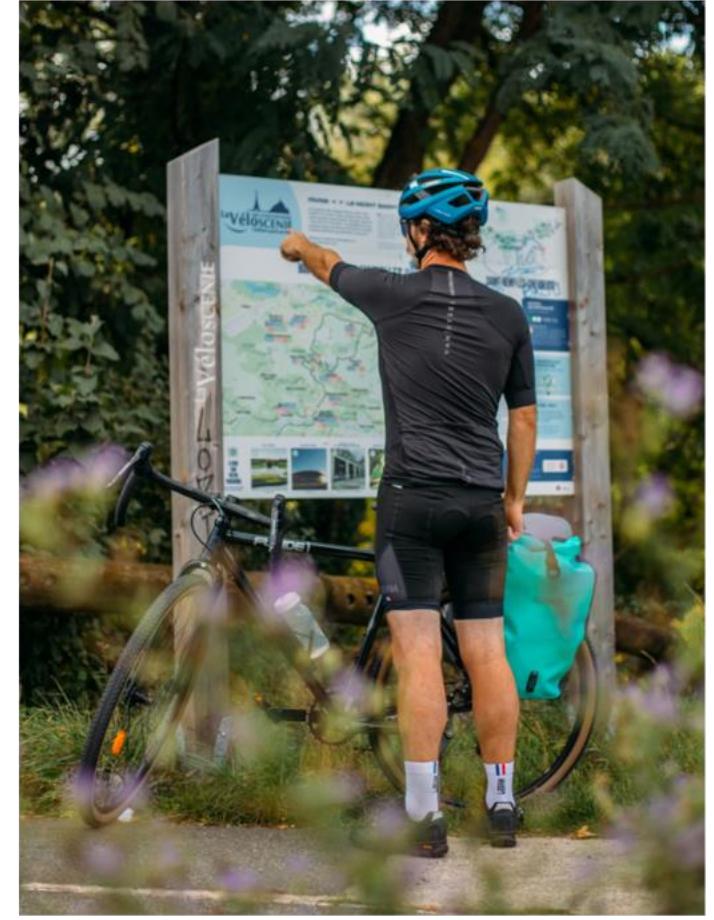


**Dépliants papier
de présentation générale
ou de tronçon spécifique**

Topoguides français et allemand



Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025



**Signalétique
d'informations locales**

Rando familiale à vélo sur la Véloscénie : le Perche en petit braquet

Par Mathieu Fensch

Le 21 avril 2021 à 15h11

en famille France Normandie Tourisme Vélo

SUIVER



La traversée du Perche à vélo, deux jours de randonnée cycliste sur la Véloscénie. David Darroult

EXPÉRIENCE – Au menu de cette seconde partie : les champs de blé de la Beauce, les forêts et villages du Perche, le bocage de Normandie... Sans oublier l'art de voyager à bicyclette : paquetage, pique-nique, rencontres et pauses gourmandes.



Cyclotourisme : la Véloscénie, un somptueux voyage à vélo de Paris au Mont-Saint-Michel accessible à tous

Traversant trois régions, sur 450 km, la Véloscénie offre des boucles cyclables paisibles et sans difficulté au départ de l'Île-de-France. Idéal pour s'initier en famille à la randonnée à vélo. Tour d'horizon de ce qui vous attend...

Par Sébastien Compagnon

Le 21 mai 2022 à 07h40

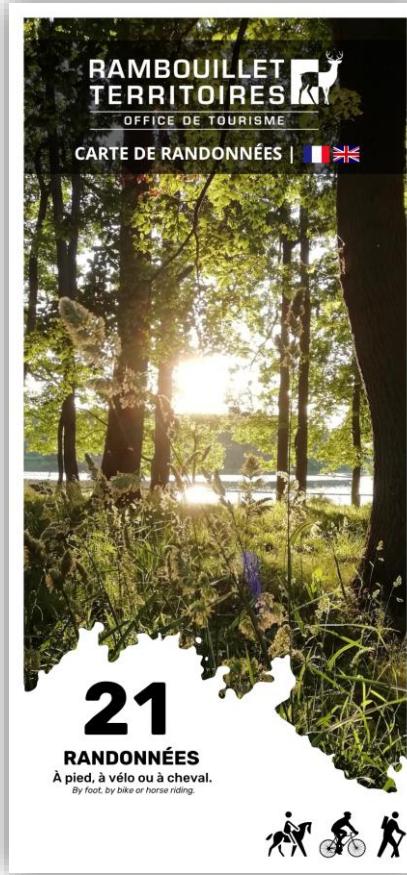


&
**DES RACINES
DES AILES**

Sollicitation et accompagnement des médias et influenceurs



La carte de randonnée & Komoot



komoot

Comment partir à l'aventure avec notre sélection komoot ?

Rencontre des acteurs du Tourisme

Le label Accueil Vélo



Pourquoi rejoindre le réseau :

Services et équipements adaptés

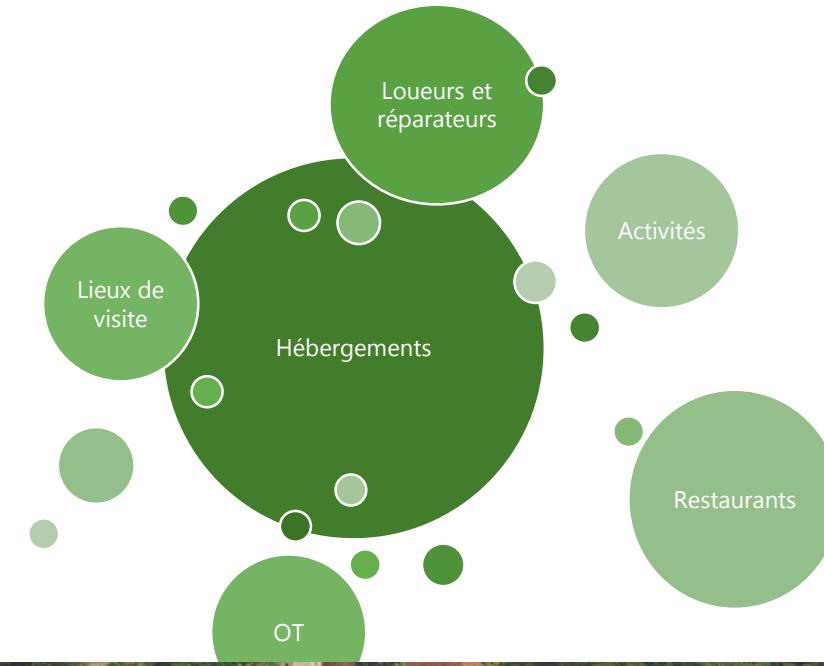
Accueil

Réseau local et national

Secteur en croissance

Supports de communication ciblés

Meilleure visibilité



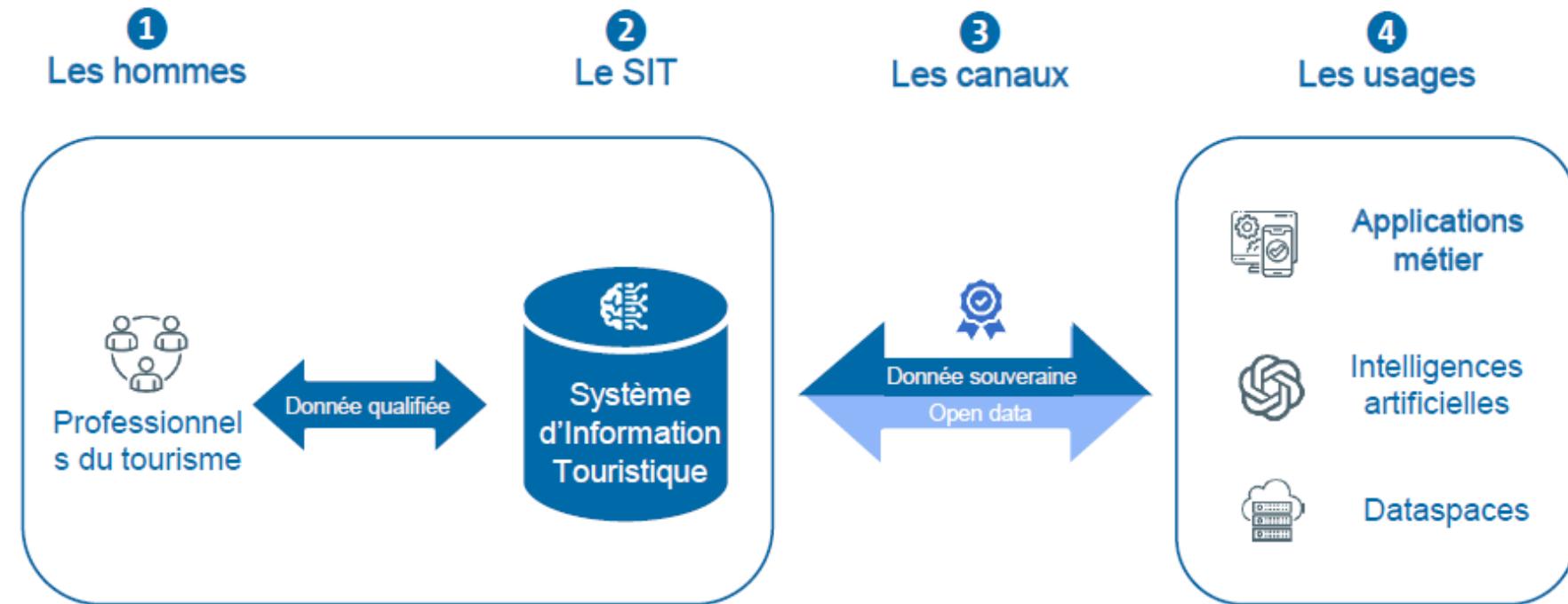
Choose Paris Region : qui sommes-nous ?



- Choose Paris Region est l'agence d'attractivité internationale de la Région Ile-de-France : elle assure la promotion et l'influence du territoire à l'international.
- Elle a pour ambition d'apporter un accueil et des services de qualité :
 - aux Investisseurs internationaux (Pilier Invest)
 - aux Visiteurs et Professionnels du Tourisme (Pilier Visit)
 - aux Producteurs cinématographiques (Pilier Film)
 - aux Talents du monde entier (Pilier Live)

Le Système d'Information Touristique (SIT) Apidae ->une plateforme de l'offre touristique

- ✓ Valoriser la donnée touristique pour dynamiser l'économie des destinations
 - Points d'intérêt naturels
 - Points d'intérêt culturels
 - Hébergement et restauration
 - Commerces et services
 - Evénements
 - Activités
 - Itinéraires
- ✓ Collecter, Structurer/Analyser, Diffuser, Utiliser



Apidae : un outil mutualisé au service des territoires

- Un réseau national de plus de 700 destinations, 1 million de fiches touristiques, 4 000 projets numériques
- Un réseau francilien de 49 membres, + de 28 000 fiches touristiques, 265 projets numériques
- Un réseau yvelinois de 8 membres, + de 5 500 fiches touristiques, 35 projets numériques
- De nombreux connecteurs pour faciliter la diffusion de l'information

Apidae permet une diffusion démultipliée d'une offre touristique pour une meilleure promotion du territoire

Local -> <https://www.rambouillet-tourisme.fr/>

Départemental -> <https://www.destination-yvelines.fr/>

Régional-> <https://www.visitparisregion.com>
[Application Bougeott'](#)

National-> <https://www.datatourisme.fr/>
<https://www.francevelotourisme.com/>

International-> Data space européen (Eona-X), Partenariats

➤ **D'où l'importance de la qualité de la donnée à la source**

Deux jalons dans le calendrier 2026

- Mai à Vélo
 - Une initiative nationale pour encourager petits et grands à la pratique du vélo
 - Une plateforme de visibilité pour les actions et évènements à vélo pendant le mois de Mai
 - L'opportunité de se faire connaître auprès de la cible particulière des cyclistes
 - Un programmation spécifique de l'Office
 - Une collaboration à organiser avec les acteurs qui voudront proposer un évènement
- Mad Jacques Vélo en Octobre
 - Une course d'aventure à vélo sur 3 jours
 - Un parcours à étapes qui traverse notre territoire
 - 400 à 600 participants
 - De la visibilité sur une cible plutôt jeune et familiale

Ouverture d'un
groupe de travail
Vélo à RT

Et sans oublier les autres randonneurs !

- La Maison de la Randonnée porte bien son nom : elle est au cœur des actions de l'Office en faveur du tourisme de pleine nature
- Crédit par l'Office de la carte des randonnées du territoire
 - 10 circuits de randonnées pédestres
 - 8 circuits de randonnées cyclo
 - 3 circuits de randonnées équestre
- Crédit d'un profil sur Komoot, application de randonnée partenaire de la Mad Jacques
- Commercialisation des randonnées et balades en forêt de l'office et de partenaires



Cyclotourisme
Collaborer Avenir
2026
Véloscénie

Un petit mot pour la fin

Rencontre des acteurs du Tourisme – 16 octobre 2025

Nos prochains rendez-vous en 2026...

- Sur le tourisme à vélo, nous vous avons parlé de
 - Mai à Vélo
 - La Mad Jacques d'Octobre
- La programmation de l'Office
 - Les randonnées des vacances de Toussaint
 - Gastronomie d'Automne en Novembre
 - Le Pique Nique Musical en juin
- Nous espérons vous revoir également
 - Pour une prochaine rencontre de préparation de la saison 2026
 - A l'ouverture de la Maison de la Randonnée



**Merci de
votre
attention**